



**Justice  
& Paix**

# POUR PARLER DE PAIX

Revue d'analyse des  
conflits internationaux et  
des enjeux de paix



## Ukraine Une guerre de trop.

### Que faire depuis la Belgique ?

# SOMMAIRE

**ÉDITO** page 3

**L'ACTUALITÉ : REGARDS ET POSITIONS**

Le pacifisme en Belgique :  
la division de la société civile page 4

**DOSSIER**

**UKRAINE : UNE GUERRE DE TROP.  
QUE FAIRE DEPUIS LA BELGIQUE ?**

Introduction page 5

*Première réflexion*

Témoigner et informer : le challenge des images page 7

*Deuxième réflexion*

Sanctions internationales : démocratie en déroute page 9

*Troisième réflexion*

La désinformation :  
une arme de guerre, un danger pour la paix page 12

**PORTRAIT / POINT DE VUE**

Accueil des réfugiés : des doubles standards ? page 14

**BRÈVES** page 15

# ÉDITO



Pour cette édition de juin du Pour Parler de Paix, choisir la guerre en Ukraine comme thématique centrale a été une évidence pour nos volontaires. Le bouleversement que provoque en nous ce conflit, soulève également de nombreux questionnements sur le rôle de l'Union européenne, l'envoi d'armes, les modalités d'accueil des réfugiés ou encore sur l'interdépendance énergétique. Néanmoins, ce choix de sujet et les contributions apportées par nos volontaires ont été animés par deux fondamentaux :

Le premier, qui sera sous-jacent à tous les articles présents dans cette édition, est le besoin de réitérer notre solidarité aux peuples ukrainiens et russes, tous deux victimes. D'une part, le peuple ukrainien qui se bat contre un envahisseur et qui se voit obligé de fuir en laissant ses proches, son travail et ses biens derrière eux. Et d'autre part, dans une mesure différente, le peuple russe qui subit, depuis plusieurs années, l'autocratie imposée par Poutine sous laquelle la répression des opposants au régime ou libres-penseurs n'est plus à démontrer.

Le second est le désir d'analyser et de revenir sur la grande quantité d'informations qui nous arrivent de toutes parts. L'intention de nos contributeur.trice.s ne sera pas ici de disséquer le conflit mais plutôt de se questionner sur les implications de celui-ci sur les citoyen-ne-s belges.

Au sein de l'association, les événements de ces derniers mois nous ont ébranlé et une volonté de se positionner sur les enjeux de paix s'est imposée. Cette paix, peut-être trop longtemps considérée comme acquise au sein de l'Europe, et les enjeux qui l'entourent seront à nouveau au centre de nos réflexions, de nos animations et de notre plaidoyer dans le futur. Nous espérons, en ce sens, que nos volontaires et partenaires répondront présents pour mener ces actions et ce plaidoyer de manière inclusive et collective.

**Mila Gatti**

# Le pacifisme en Belgique : la division de la société civile



**LA GUERRE EN UKRAINE** qui a débuté en février 2022 a surpris beaucoup de monde et suscité énormément de débat. Au sein de la société civile belge aussi, différents points de vue ont émergé, allant jusqu'à détricoter les restes d'union nationale autour des enjeux de paix. Peut-être que cette division est symptomatique d'un malaise plus profond (la guerre syrienne ayant déjà révélé des différences importantes). Nous pensons qu'il est pertinent de revenir sur les points saillants de ce qui unit et divise aujourd'hui le monde associatif belge sur les enjeux de paix.

Globalement, certains éléments semblent être approuvés par une majorité d'organismes au sein de la société civile belge. Nous pouvons nous réjouir que la Russie soit unanimement condamnée et reconnue comme étant l'initiatrice du conflit en Ukraine (les craintes que nous pouvions avoir se justifient ci-dessous).

Nous sommes également satisfaits de trouver un consensus dans l'utilité de l'appel au dialogue, à la diplomatie et à l'utilisation des organes multilatéraux internationaux (UE, OSCE, ONU...) pour contribuer à une désescalade du conflit. Pour toutes les organisations de la société civile, la négociation et le dialogue restent la clef de la paix. Il semblerait également que la majorité de la société civile soutiennent les défenseur·euse·s de la paix, autant en Ukraine qu'en Russie. Il est essentiel à nos yeux d'être explicite sur la question, tant les abus commis à leurs égards sont nombreux. Il semblerait également que le monde associatif insiste collectivement sur l'importance de solidarité à l'égard des personnes réfugiées, en Europe et ailleurs.

Enfin, la pertinence d'avancer vers une dénucléarisation de la Belgique et de lutter contre un renforcement de l'arsenal militaire européen, inutile et contre-productif au regard des forces en présence dans ce conflit est collectivement soulignée.

Au-delà de ce plaidoyer collectif, de nombreux éléments ne trouvent pas de réponses unanimes face au conflit en Ukraine. "Le diable se cache dans les détails", et la priorisation des préoccupations révèle souvent des différences de vision sur la nature du conflit, ainsi que sur les responsabilités et les solutions à amener. Certain·e·s sont accusé·e·s au mieux d'un pacifisme naïf, au pire d'un positionnement totalement biaisé par un anti-américanisme basique. D'autres sont accusés de contribuer à la prolongation et l'élargissement du conflit à travers un positionnement biaisé en faveur de l'Ukraine. Nous tentons de synthétiser quelques éléments de dissensus dans le tableau ci-dessous, autour des deux perspectives qui se dessinent majoritairement.

1. Le "dilemme de sécurité" est un concept similaire au cercle vicieux, utilisé dans les relations internationales. Lorsqu'un État accroît sa puissance militaire pour sa sécurité, cela peut être perçu comme une menace par un autre État, qui en viendrait également à renforcer sa puissance militaire.
2. Retrouvez notre positionnement complet sur notre site web : <https://www.justicepaix.be/conflit-en-ukraine-comment-se-positionner-pour-la-paix-depuis-la-belgique/>

Pour toutes les organisations de la société civile, la négociation et le dialogue restent la clef de la paix.

PERSPECTIVES ENJEUX	"CONTRE"	"POUR"
<b>Livraisons d'armes à l'Ukraine</b>	Surenchère du conflit, risque de diffusion massive des armes à d'autres conflits.	Appui à la légitime défense de la population ukrainienne (au regard de l'armement déjà conséquent de la Russie). Sert à favoriser le rapport de force dans des négociations avec les Russes.
<b>Le positionnement de la Belgique en faveur de l'Ukraine</b>	Nécessité d'assurer une neutralité pour avoir de la hauteur dans le conflit et favoriser les négociations entre les belligérants.	Nécessité de se positionner sans faux-semblant, d'éviter une équidistance entre les belligérants qui reviendrait à renforcer la Russie, ascendante et agressive dans le conflit.
<b>Sanctions économiques contre la Russie</b>	Toucherait davantage les populations que les groupes (oligarques) que celles-ci entendent cibler.	Utiles et reconnues comme moyen de pression pacifique efficace. À actionner pour assurer la cohérence du positionnement.
<b>Vision "instantanée" du conflit</b>	Nécessité de comprendre l'histoire et les interconnexions entre les populations russophones. Nécessité d'identifier les responsabilités partagées dans le conflit, sur base d'une lecture historique précise.	Nécessité de dépasser une contextualisation excessive du conflit, qui amène à diluer les responsabilités du moment et à justifier des politiques impérialistes russes.
<b>L'OTAN</b>	Belligéreuse dans sa politique d'élargissement continu (depuis la fin de la guerre froide) et génère une crainte légitime en Russie.	Ne peut être tenue responsable de son rayonnement et de l'attrait qu'elle suscite en Ukraine. Le "dilemme de sécurité" est également généré par la Russie <sup>1</sup> .
<b>Les USA</b>	Responsables d'autres conflits à travers le monde (Lybie, Irak...) et incohérents dans leur approche à l'égard du droit international (politique à deux vitesses en fonction de leurs intérêts).	Ne peuvent être utilisés comme source de justification pour pratiquer des politiques impérialistes. Nécessite de garantir le droit international sans niveler celui-ci par le bas, sur base des échecs passés.

Évidemment, ce tableau est très succinct, forcément d'un simplisme excessif. Mais chacun de ces différents mériteraient d'être étudiés et objectivés collectivement. En effet, pour tous ces éléments évoqués, nous pouvons réaliser une analyse de risque et proposer des réponses constructives ensemble (par exemple : tenir compte de la traçabilité des armes afin d'éviter leurs dispersions dans d'autres conflits).

Ces questions font appel à des cadre de référence légaux, mais aussi éthiques, qui doivent nous interpellier sur notre engagement et notre cohérence à moyens termes (vis-à-vis d'autres conflits, d'autres personnes réfugiées...). Toujours est-il que la division de la société civile belge, si elle a le mérite d'apporter de la finesse d'analyse et du débat, ne permet pas aujourd'hui d'unir les forces pour garantir une culture de paix audible en Belgique.

Du côté de Justice et Paix, nous adoptons une position pacifiste et critique, sans équivoque aucun sur la responsabilité directe des autorités russes dans les drames que nous connaissons<sup>2</sup>. Nous espérons que le milieu associatif belge puisse chercher à répondre à leurs craintes, objectiver les risques évoqués ci-dessus, et puisse se rassembler derrière un objectif commun : la cessation immédiate des violences et des drames qui se déroulent en Ukraine.

# DOSSIER



## Ukraine : une guerre de trop. Que faire depuis la Belgique ?

Ce dossier n'aura pas la prétention dénouer les stratégies militaires des différents protagonistes mais nous apporterons un regard particulier aux conséquences de cette guerre sur la société belge.

## Témoigner et informer : le challenge des images



La question de la représentation des conflits et de la violence extrême a suscité bon nombre d'interrogations, à commencer par la banalisation du regard face à ce type d'évènement. Les images de la guerre en Ukraine qui nous parviennent aujourd'hui quotidiennement nous font prendre conscience qu'il est nécessaire d'instruire le regard, afin de repenser nos manières de voir.

**LES MISES EN GARDE NE MANQUENT PAS VIS-À-VIS DES DANGERS** liés à l'esthétisation des images de guerre. La multitude de clichés qu'on nous montre en permanence dans les médias, que ce soit à la télévision, dans divers journaux et magazines et désormais sur internet participent de fait à une immunisation de notre regard à la violence et, par là-même, à l'acceptation sans questionnement de l'esthétisation de cette violence. Mais notre regard s'habitue-t-il réellement aux clichés d'horreur qu'on nous impose en permanence ? La question de l'image dans le champ de la guerre est plus que jamais d'actualité, et face aux nouveaux enjeux liés à la désinformation et aux fake-news, il devient nécessaire de repenser notre rapport à ces images. Dès le début de l'histoire des conflits et de leurs représentations, guerre et image ou guerre et représentation sont indissociables, l'une n'existant pas sans l'autre. Le phénomène de surenchère de l'image, particulièrement prégnant aujourd'hui dans un contexte de méfiance des

publics envers les journalistes, dépend des différentes formes de construction de l'information et de ses conditions de réception. Il nous amènera à nous interroger sur le sens véhiculé par ces images et la vérité qui en découle. En quoi l'image, alors qu'elle est produite dans un contexte de guerre, s'inscrit dans des trajectoires qui mettent en regard différentes formes de visibilité ? entre l'image produite sur le théâtre des opérations, l'image ensuite publiée et diffusée dans les médias et l'image insérée dans le circuit de l'art, qu'en est-il alors de son statut ? Nos façons de voir la guerre ont changé. En prenant comme exemple les images de la guerre en Ukraine, nous verrons comment il est possible d'adapter notre regard, afin de penser la guerre directement en lien avec différentes trajectoires de monstration de l'image.

### La surenchère des images

La "spatialisation et l'intemporalité" de l'image aujourd'hui induisent sa circulation globale qui, à travers le développement des nouvelles technologies, l'intègrent désormais à des flux et des vecteurs de diffusion multiples. A l'ère du tout numérique, on assiste à l'émergence de nombreuses plateformes destinées à accueillir un flot d'images continu, ce qui n'est pas sans conséquences sur l'authenticité et l'exploitabilité des documents qui circulent. Cette surenchère dans la production d'informations amène im-

manquablement à la dilution du statut de l'image qui, soumise aux nouvelles lois de la fiabilité, est désormais prise au sein d'un champ d'investigation infini, et dont le sens peut-être aisément subverti. Mais n'assiste-t-on pas, dès lors, à une lassitude vis-à-vis des images ? L'image de guerre, omniprésente aujourd'hui sur internet, mise en circulation permanente, semble perdre de son impact.

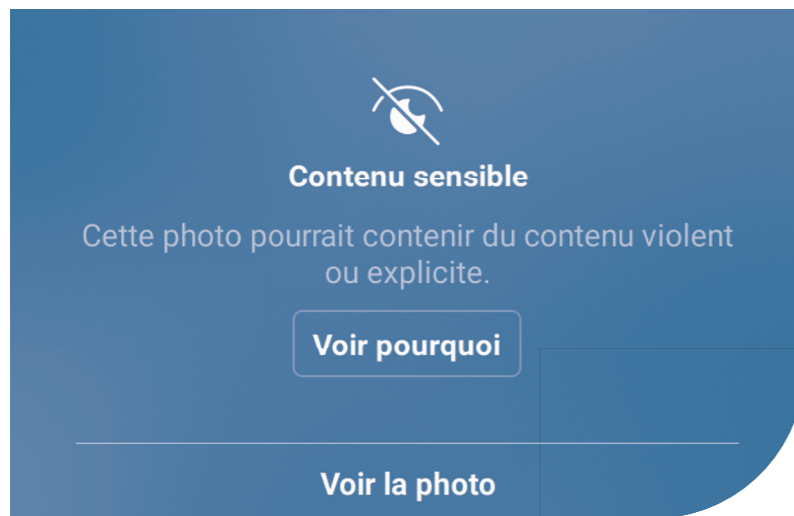
### Perte de visibilité

Cette surenchère visuelle provoque une diminution conséquente de l'information : plus on expose, moins on perçoit ce qui doit être vu. On assiste au phénomène de fragmentation des images par leur diffusion en masse, phénomène qui découle lui-même de la fragmentation d'internet. On passe sans cesse d'une image à une autre et bien souvent, les mêmes images sont rendues visibles de nombreuses fois car relayées par différents canaux d'information. En intégrant et en alimentant ces flux massifs de transmission, en "sur-visibilisant" les événements comme c'est le cas actuellement avec la guerre en Ukraine, il se produit, à l'inverse, une perte de visibilité du côté de l'information. Plus il y a d'images de la guerre, plus l'objectivité se joue au détriment de l'image individuelle. Elles semblent toutes se ressembler, être interchangeables, raconter la même histoire et, de surcroît, voiler la réalité, obscurcir et bloquer notre perception<sup>2</sup>,

Plus il y a d'images  
de la guerre, plus  
l'objectivité se joue  
au détriment  
de l'image  
individuelle.

1. Laurent Cervereau, *Histoire du visuel au XX<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Paris, 2003, p. 10.

2. Peter Weibel, "La circulation accélérée des images", in *catalogue Ravages. Art et culture en période de conflit*, Éditions Fonds Mercator, Bruxelles, 2014, p. 277.



tout en donnant l'impression d'avoir accès à la globalité de l'événement et de l'information. En réalité, nous n'en possédons qu'une partie. Dès lors, comment reconsidérer l'origine de ces images, le sens et la signification qui leur sont donnés ?

### "La violence est visuelle et descriptible"<sup>3</sup>

De très nombreux-ses journalistes sont présent-e-s en Ukraine pour couvrir les événements, accentuant ce phénomène de prolifération et l'accélération des modes de reproduction des images. Celui-ci ne peut se faire aujourd'hui sans l'instantanéité et l'immédiateté de ses processus de médiatisation. Dans le domaine du journalisme, la révolution numérique a profondément modifié les "conditions de production du récit de l'information."<sup>4</sup> Nous vivons aujourd'hui la guerre en temps réel, du fait de la simultanéité de la diffusion des images de guerre entre ce qu'il se passe sur le terrain et ce que nous voyons via les informations qui sont diffusées dans les médias et sur les réseaux sociaux. Par une simple notification, nous recevons l'actualité directement dans nos poches, sur nos smartphones.

Le "Massacre de Boutcha" a marqué un tournant dans la représentation du conflit ukrainien. La découverte de centaines de morts dans la rue et dans des fosses communes a inévitablement orienté le travail des journalistes qui se devaient de témoigner, et à tout prix, de l'horreur qu'ils avaient sous les yeux. Les journalistes présents nous ont ainsi fait parvenir

des images aux cadrages très serrés sur des corps en décomposition depuis plusieurs semaines, sur les visages des victimes. Mais peut-on parler ici d'un manque de pudeur vis-à-vis des nombreuses photos de cadavres de civils qui ont circulé dans les médias et sur les réseaux suite à ce massacre ? Ces images relayées en masse par les médias véhiculent une extrême violence, et on peut se demander : pourquoi ? Il y a une réelle volonté de "vouloir voir" ce qui se passe sur le terrain, d'être aussi témoin, chez soi, sur son téléphone, de l'horreur qui se passe cette fois-ci non pas à des milliers de kilomètres, mais aux portes de l'Europe. Il y a une demande pour ces images d'agonie, l'attrait pour la violence de guerre existe. Et si elles ne sont pas diffusées par les médias, le citoyen ira lui-même les chercher sur internet.<sup>5</sup>

Mais peut-on alors décider de la façon dont on regarde et dont on reçoit de telles images ?

### Éduquer le regard

Pour pouvoir appréhender et comprendre au mieux une image de guerre, il faut accompagner, sensibiliser et éduquer le regard. L'image diffusée ou publiée dans un média, sur un

réseau social ou présentée dans le cadre d'une exposition ne porte pas la même intention. Sa valeur informative est déplacée et l'œil du "regardeur" s'adapte inévitablement au dispositif de monstration qui encadre l'image. "Dans mon esprit, une expo ne peut se concevoir que dans une intention volontaire, pensée dans le cadre d'un espace précis. De mon point de vue, elle doit raconter des faits avec une approche pédagogique. Un début, un milieu, une fin. Cela m'oblige à penser différemment, d'y réfléchir avec soin. Je ne suis plus dans l'information, je ne m'adresse pas à des lecteurs assis devant leur tablette ou un journal à la main. Ce sont des gens debout qui passent devant un mur."<sup>6</sup> Ainsi, si on prend l'exemple d'une exposition et du dispositif muséal, les faits rapportés par un photographe à travers ses images et qui y sont exposées adoptent une temporalité beaucoup plus longue qu'une image isolée et publiée dans un journal. Un lien se crée entre l'histoire et la mémoire collective, grâce à la construction d'une narration dans le déroulé et l'approche des événements. La question n'est plus alors de savoir s'il faut ou non montrer et regarder les horreurs de guerre, mais bien plutôt "au sein de quel dispositif sensible on le fait."<sup>7</sup>

Les moyens sont multiples pour raconter la réalité des faits et documenter le monde c'est, avant tout, offrir un témoignage sur les événements afin de renseigner et d'instruire pour faire acte de mémoire, au profit des générations futures. Mais notre attention doit se porter sur la façon dont les événements sont rapportés, partagés et diffusés, et au sein de quel contexte, car c'est précisément à cet endroit-là que va se porter notre regard. Il en va d'une responsabilité collective car décrypter les informations dont elles sont porteuses est aussi un moyen pour commencer à penser la paix.

Hélène Mutter

- Gary Knight, "Sortir de la guerre", préface de l'ouvrage *Imagine : Penser la Paix, The VII Foundation*, Hemeria éditions, Paris, 2020, p. 9.
- André Gunthert, "Sans retouche", in *Études photographiques* [En ligne], 22 | septembre 2008, mis en ligne le 18 septembre 2008, p. 14. URL : <http://journals.openedition.org/etudesphoto-graphiques/1004>
- [https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/guerre-en-ukraine-pourquoi-les-images-nous-semblent-si-violentes\\_2171740.html](https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/guerre-en-ukraine-pourquoi-les-images-nous-semblent-si-violentes_2171740.html)
- Laurent Van der Stockt, "L'information et rien d'autre", in *Revue Like*, "Photoreporters de guerre", n°08, printemps 2022, p. 43.
- Jacques Rancière, *Le spectateur émancipé*, La Fabrique éditions, Paris, 2008, pp. 106-107.

# Sanctions internationales : démocratie en déroute



Avec l'invasion de l'Ukraine, la menace russe contraint l'occident à recourir aux sanctions internationales, générant une dépendance économique des peuples et offrant une clé de lecture du discours démocratique en rupture avec l'idéal qu'il promet.

## Russie : entre menace et dissuasion

Un des enjeux liés au conflit en Ukraine aujourd'hui est celui de la menace nucléaire et, plus particulièrement, celui de la dissuasion. Ce principe qui a vu le jour dans la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle dispose qu'"un Etat qui lancerait une attaque nucléaire s'expose irrémédiablement à des représailles au moins égales aux conséquences subies par son adversaire"<sup>1</sup>. La détention multilatérale de l'arme atomique serait donc un frein à son utilisation. Une vision contestable si l'on se penche sur la doctrine russe qui considère cet arsenal comme pouvant répondre à des attaques non nucléaires si l'existence même de l'Etat est en question<sup>2</sup>. Par ailleurs, le président russe a récemment déclaré qu'il n'hésiterait pas à mener une riposte "rapide et foudroyante" avec ses armes "les plus modernes" si la communauté internationale venait à s'ingérer dans le conflit ukrainien<sup>3</sup>. Compte tenu de la récente démonstration de force russe avec le déploiement de Satan II<sup>4</sup>, missile pouvant être équipé d'ogives nucléaires, il y a des raisons de croire que c'est de cette arme dont il s'agit quand Vladimir Poutine s'en réfère "[aux] plus modernes"<sup>5</sup>. Par conséquent, la dissuasion nucléaire reste donc, dans le cas qui nous occupe, un présumé fragile basé sur un principe contre-intuitif et paradoxal, lequel fait tout de même penser qu'écarter cette éventualité relèverait de l'hérésie<sup>6</sup>.

## Privilégier d'autres formes de conflit

Quoi qu'il en soit, que l'arme atomique soit dissuasive ou non, on ne peut lui retirer que sa possession implique, pour un éventuel pays belligérant, d'y réfléchir à deux fois avant d'agresser militairement un autre Etat. Dès lors, l'arme atomique a en tout cas pour effet de privilégier, à court terme, des "formes alternatives de conflit" telles que la mise en place de sanctions internationales<sup>7</sup>. Un processus qui semble ici très théorique mais dont l'application n'aura échappé à personne à l'aune du conflit russo-ukrainien et des nombreuses sanctions prises par plusieurs États, dont la Belgique, à l'encontre de la Russie. A titre d'exemple, on peut citer la décision de l'Allemagne de ne pas certifier le gazoduc Nord Stream 2

"Un Etat qui lancerait une attaque nucléaire s'expose irrémédiablement à des représailles au moins égales aux conséquences subies par son adversaire".

- M. FERRER et R. AUBERT, "Comprendre la menace de l'arme nucléaire en 10 questions", dans *Lemonde.fr*, journal en ligne, le 4 mars 2022, [https://www.lemonde.fr/international/article/2022/03/04/comprendre-la-menace-de-l-arme-nucleaire-en-10-questions\\_6116176\\_3210.html#huit-anchor-qu-est-ce-que-la-dis](https://www.lemonde.fr/international/article/2022/03/04/comprendre-la-menace-de-l-arme-nucleaire-en-10-questions_6116176_3210.html#huit-anchor-qu-est-ce-que-la-dis), consulté le 28 avril 2022.
- CAROLE GRIMAUD POTTER, professeure de géopolitique de la Russie université Paul-Valéry Montpellier 3, Institut diplomatique de Paris et c.f. n.b. n°1.
- AFP, "Poutine met en garde contre toute intervention extérieure en Ukraine : "Nous avons des armes que personne d'autre n'a, nous allons les utiliser s'il le faut"", dans *Lalibre.be*, journal en ligne, le 27 avril 2022, <https://www.lalibre.be/international/europe/2022/04/27/nous-avons-des-armes-que-personne-dautre-na-nous-allons-les-utiliser-sil-le-faut-poutine-met-en-garde-contre-toute-intervention-exterieure-dans-le-conflit-en-ukraine-KEKPE3TDENACFGN3UFNN77YCI/>, consulté le 29 avril 2022.
- RS-28 Sarmat.
- LE HUFFINGTON POST, "Satan II : la Russie met en scène un essai de son missile Sarmat", dans *LeHuffPost*, chaîne YouTube, le 20 avril 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=TMh8bnXc38>, consulté le 29 avril 2022.
- BOSSERELLE, E., "La guerre économique, forme moderne de la guerre ?", dans *Revue Française de Socio-Economie*, n°8, 2011, pp. 167-186.
- EYCHENNE, K., "Le paradoxe nucléaire et les sanctions économiques", dans *Lesechos.fr*, journal en ligne, le 14 mars 2022, <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/opinion-le-paradoxe-nucleaire-et-les-sanctions-economiques-1393444>, consulté le 29 avril 2022 et LEPEU, J., "Quels objectifs pour les sanctions contre la Russie ?", dans *Letemps.ch*, quotidien suisse en ligne, le 31 mars 2022, <https://blogs.letemps.ch/forums/2022/03/31/quels-objectifs-pour-les-sanctions-contre-la-russie/>, consulté le 30 avril 2022.

à la suite de la reconnaissance du Donbass par la Russie. Néanmoins, lorsqu'un État s'engage dans un tel conflit, les sanctions qu'il impose impactent l'économie adverse mais également la sienne ; d'abord en raison de la réplique potentielle, ensuite parce que ces mesures ont un effet sur ses propres affaires (si l'UE créait un embargo sur le gaz russe, elle se priverait elle-même de ce gaz). Ainsi, ce n'est pas sans sacrifice que l'Allemagne a renoncé à la certification de ce gazoduc. Mais ce constat soulève un enjeu plus profond : celui de la démocratie.

### Protéger la liberté, à quel prix ?

L'invasion de l'Ukraine par la Russie nous renvoie, dans une sorte d'exhalaïson du "sentiment" démocratique, à la nécessité absolue de pérenniser notre modèle envers et contre tout. C'est en tout cas ce que semble indiquer les déclarations de plusieurs dirigeants belges et européens. On peut citer à ce titre notre Premier ministre, Alexander De Croo : "l'attaque de Poutine est une attaque contre la liberté", une manière de dire que l'invasion russe ne vise pas à contrecarrer l'élargissement de l'OTAN, mais à pourfendre les démocraties européennes<sup>8</sup>. Et Ursula Von der Leyen, présidente de la Commission Européenne d'ajouter : "oui, protéger notre liberté a un prix (...) mais nous le payons volontiers car cette liberté n'a pas de prix trop élevé"<sup>9</sup>. Mais la contestation de l'impérialisme russe doit-elle se faire à tout prix ? Quel impact cette entreprise aura-t-elle sur la démocratie belge ? Et la défense de nos valeurs démocratiques par le biais d'une belligérance économique n'est-elle pas contre-productive ?

Avant la pandémie de COVID-19 la démocratie était déjà devenue un modèle fragile. L'avènement du virus a ensuite entraîné l'émergence d'une centralisation des pouvoirs des gouvernements à travers le monde. Si bien que, depuis 1995, jamais autant de pays n'avaient vu leur régime basculer vers des modèles autoritaires<sup>10</sup>. Dans les premiers mois de la pandémie, la Belgique a par exemple été régie par un gouvernement en affaires courantes devenu gouvernement de plein exercice et bénéficiant de pouvoirs spéciaux amoindrissant nos libertés civiles et politiques alors même que la population n'avait pas été consultée. Et voici maintenant que pleuvent des sanctions internationales aggravant une récession économique déjà bien installée. Alors même qu'elles tendent à dénoncer un régime autoritaire qui asservit son peuple, ces sanctions permettent-elles réellement de soutenir notre démocratie ?

La menace russe a pour effet de privilégier le recours aux sanctions internationales.

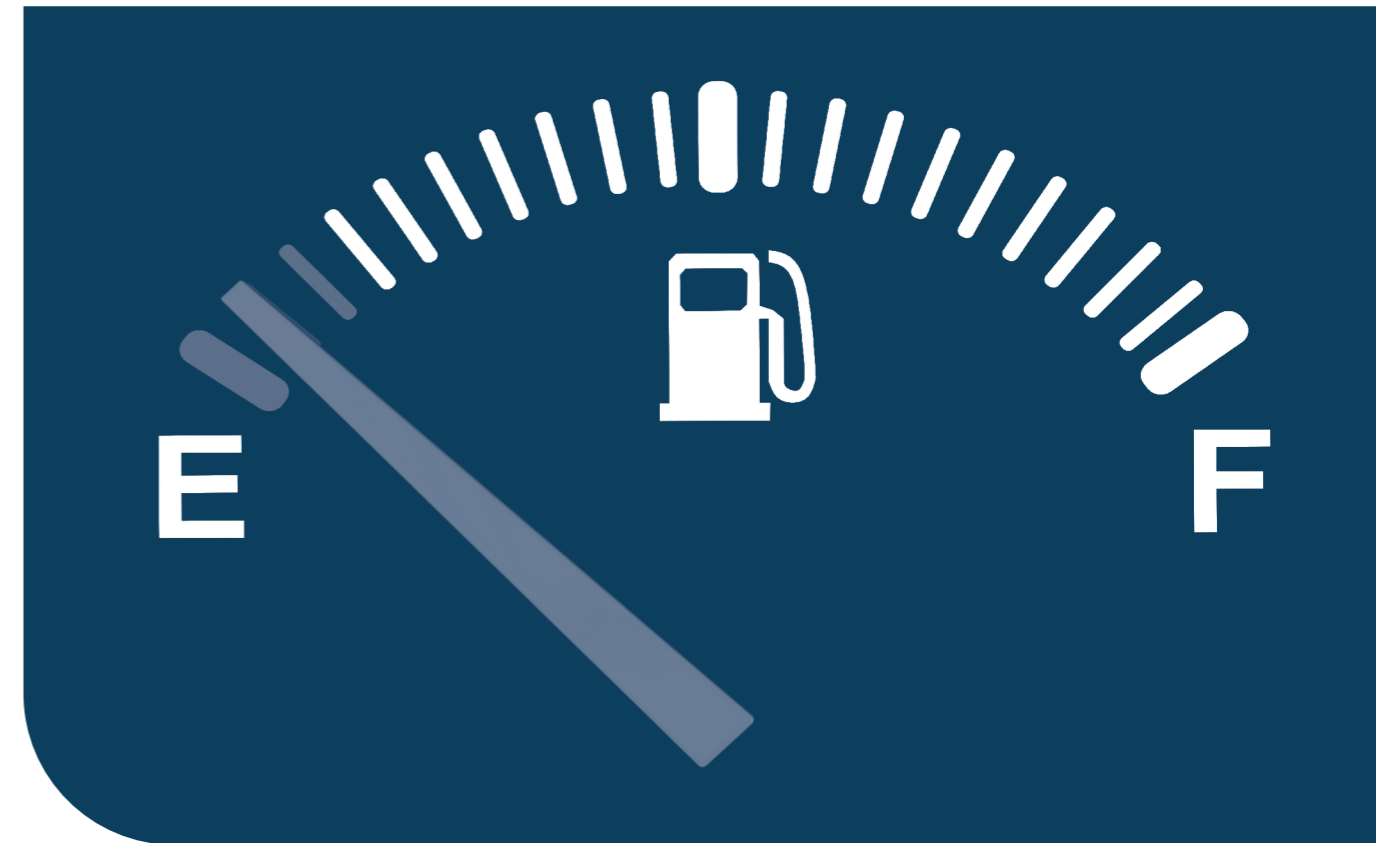
### Les répercussions des sanctions internationales sur notre économie ont un effet néfaste sur la démocratie.

Économie et démocratie sont étroitement liées en ce sens que la croissance économique est corrélée à la promotion et à la sauvegarde des libertés individuelles<sup>11</sup>. Ainsi, à l'Ouest, les sanctions ont pour effet d'accroître la dépendance économique des citoyens européens à leurs États respectifs, lesquels prennent une place de plus en plus importante dans la régulation économique, justifiée par la nécessité de répondre aux répercussions de ces sanctions<sup>12</sup>.

Alors si, la protection des libertés a un coût à la fois démocratique et pécunier. Ce coût peut s'évaluer par divers indices comme l'inflation, le panier du ménage, le prix des hydrocarbures, la baisse de croissance, le pouvoir d'achat, ... Un coût qui se répercute bien plus durement sur les personnes précarisées.

### Entretenir la démocratie

Dans cette période de recul démocratique généralisé, où "l'oligarchie"<sup>13</sup> des dirigeants occidentaux semble enfoncer un clou supplémentaire dans le cercueil de la démocratie, que pouvons-nous faire, à notre échelle, pour endiguer ce phénomène ?



L'entretien continu de la démocratie constitue alors le moyen le plus efficace d'éviter son érosion : faire valoir ses droits, manifester, s'engager, débattre, ... sont autant de leviers qui permettent au citoyen de se faire entendre d'une part, et de contrôler l'action du gouvernement d'autre part. La démocratie participative, en ce qu'elle constitue une institutionnalisation de ce contrôle citoyen, est une des meilleures façons de réaliser cet entretien continu de notre régime et d'éviter son basculement vers une forme autoritaire. Par ailleurs, le débat permanent entre la nation et ses représentants permet aux citoyens de conserver un regard critique sur les régimes autoritaires comme la Russie ainsi que de penser et d'organiser des formes d'aide ou de soutien aux populations en souffrance, comme nous l'avons vu avec l'Ukraine.

Cette demande de participation de part du citoyen se fait de plus en plus pressante pour le gouvernement belge qui semble avoir initié un travail en ce sens. La plateforme digitale "Un pays pour demain" constitue à cet égard le premier pas d'un long chemin vers une forme plus moderne de démocratie. Notre rôle, en tant que citoyen, est de saisir chacune de ces opportunités pour faire entendre notre voix. Cette plateforme va-t-elle tout changer ? Certainement pas. Elle doit évidemment s'intégrer au sein d'une politique plus large réformant les relations que nous avons avec nos dirigeants et nos institutions. Mais pour ce faire, nous devons nous en emparer.

Samuel Meurisse

L'entretien continu de la démocratie est le moyen le plus efficace d'éviter son érosion.

8. Déclaration du Premier ministre à la Chambre des Représentants le 24 février 2022 : <http://www.lachambre.be/media/index.html?language=fr&sid=55P165>.
9. Littéralement : "Yes, protecting our liberty comes at a price but this is a defining moment and this is the cost we are willing to pay because freedom is priceless honorable", discours tenu au Parlement européen le 1<sup>er</sup> mars 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=VImDd1ypZCY>.
10. International IDEA, "The global state of democracy 2021", 2021.
11. Lektzian, D., "The effects of sanctions on economic freedom", dans *Researchgate.net*, agrégateur de recherches académiques, septembre 2021, [https://www.researchgate.net/publication/354838943\\_The\\_effect\\_of\\_sanctions\\_on\\_economic\\_freedom](https://www.researchgate.net/publication/354838943_The_effect_of_sanctions_on_economic_freedom), consulté le 30 avril 2022.
12. C. f., n.b. n°11.
13. Contraction d'oligarchie et démocratie.

# La désinformation : une arme de guerre, un danger pour la paix



**LE 24 FÉVRIER DERNIER**, la guerre a frappé aux portes de l'Europe. Vladimir Poutine, le président russe, a décidé d'envahir l'Ukraine. Contre toute attente, il s'est confronté à un président ukrainien courageux, à une armée déterminée à défendre son pays et à des civils hostiles à l'armée russe, y compris dans les territoires à forte population russophone. Nous, Européens, sommes sous le choc. Nous avons grandi dans un monde où nous pensions que la guerre appartenait au passé. Nous nous sommes habitués aux régimes démocratiques, à la diversité des opinions, à la presse libre, à la non-violence, à la négociation, à la diplomatie et à la paix. Or, la logique du régime russe est celle de l'autorité, de l'affrontement, de la peur, de la censure, de la désinformation, de l'oppression et de la violence.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, à l'exception des guerres d'ex-Yougoslavie dans les années 1990, nous avons vécu la période de paix la plus longue de notre histoire. La seule guerre que nous connaissions était cette "guerre froide" entre le bloc de l'ouest et le bloc de l'est, entre les pays occidentaux et l'union soviétique, entre le capitalisme et le communisme. Une guerre symbolique et quasi invisible lors de laquelle la dissuasion et la "guerre des étoiles" avaient pris le pas sur les menaces physiques et le conflit armé.

La guerre a ceci de terrible qu'elle a des conséquences directes, concrètes et dramatiques : des milliers de soldats meurent au combat, des millions de personnes fuient leur maison et leur pays, des civils sont massacrés, des femmes sont violées, ... Nous en sommes malheureusement témoins une nouvelle fois. La guerre est bien la pire chose qui puisse arriver à une nation et à un peuple.

Au-delà du côté palpable de cette guerre, nous nous sentons également déstabilisés par le fait que, jusqu'à ce jour, les vraies raisons de ce conflit restent floues. Nous cherchons encore à connaître les motivations exactes et le projet final de Poutine, dont la personnalité reste mystérieuse et le comportement imprévisible. Et ne pas savoir quelles sont ses intentions et ses projets réels complique toute forme de négociation et toute perspective de paix. En effet, comment négocier, mettre fin à la guerre et entamer un processus de paix lorsqu'on se trouve face à un interlocuteur qui n'hésite pas à utiliser la force pour arriver à ses fins, qui ment et qui nie quasi systématiquement tout ce dont on l'accuse. On l'avait peut-être oublié, mais la désinformation fait partie intégrante de la stratégie de Poutine depuis plus de deux décennies, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières de la Russie. Un ingrédient indispensable aux régimes autoritaires qui peut aller jusqu'à déstabiliser des institutions traditionnellement garantes de la paix dans le monde, à l'instar de l'ONU.

A l'ère de l'information en continu, d'internet et des réseaux sociaux, la guerre en Ukraine nous rappelle également que derrière tout conflit armé se joue une guerre médiatique où la communication joue un rôle crucial. Ainsi, en assimilant les dirigeants ukrainiens à des nazis, Poutine peut justifier son "opération spéciale" par une "dénazification" de l'Ukraine et un "maintien de la paix". Cela lui permet également de se faire passer pour un "libérateur".

La propagande et la désinformation ont depuis tout temps été utilisées comme des armes politiques et militaires, quels que soient le pays ou la période de l'histoire. Contrôler l'information et

les médias, c'est assurer un contrôle de la population car l'information influence directement nos pensées, nos émotions, nos comportements et nos opinions. Raison pour laquelle Poutine contrôle la quasi-totalité des médias dans son pays. Dans les cas les plus extrêmes, la désinformation peut servir à déclencher et alimenter un conflit, une guerre, voire un génocide. Lors du génocide au Rwanda en 1994, les esprits des citoyens hutus ont été préparés, influencés et conditionnés pendant des mois, notamment via la radio des mille collines qui diffusait des messages de haine envers les Tutsis. Elle alla jusqu'à inciter les Hutus à s'en prendre physiquement à eux et à les éliminer. Et pour faciliter le passage à l'acte, les Tutsis étaient déshumanisés en étant assimilés à des cafards.

C'est ce même type de processus qui a été mis en place pendant des années par les nazis pour justifier l'extermination du peuple Juif. La première étape était de mettre en place une propagande les désignant comme responsables des malheurs de l'Allemagne et visant à les déshumaniser en les assimilant à des rats dont il fallait se débarrasser. Des préjugés qui ont débouché sur des événements aussi terribles que les lois de Nuremberg, la nuit de cristal, le ghetto de Varsovie et Auschwitz. Les décennies qui ont suivi, de nombreux travaux en psychologie ont permis de démontrer expérimentalement cette réalité : les préjugés et la déshumanisation sont un terreau fertile pour la discrimination et la violence envers un groupe désigné comme bouc émissaire.

Même si l'objectif de Poutine n'est pas de commettre un génocide envers les Ukrainiens, les boucs émissaires de la Russie sont bel et bien désignés explicitement. Selon lui, l'OTAN, les pays occidentaux, les USA et le gouvernement ukrainien menacent les intérêts, la sécurité et l'avenir de son pays. Une stratégie qui lui permet alors de justifier sa guerre : celle de la prophétie autoréalisatrice. En effet, une des conséquences de la guerre en Ukraine est le renforcement de l'OTAN et des liens entre l'Ukraine et les occidentaux, qui lui fournissent de plus en plus d'armes, ce qui vient confirmer la théorie initiale de Poutine. Pour justifier sa guerre, il crée donc

une illusion en inversant habilement les causes et les conséquences, en accusant les autres de faire ce que lui fait, et en essayant de faire oublier que seul lui a décidé de commencer cette guerre. La prophétie se réalise alors en suivant cette logique d'inversion : l'agresseur se transforme en libérateur et le coupable se transforme en victime. Un raisonnement fallacieux qu'on retrouve également dans la pensée de type complotiste. Dans le cadre de la pandémie de covid-19 par exemple, pour certains anti-vaxx, les médecins n'étaient plus considérés comme des professionnels de la santé qui nous soignent. Ils étaient devenus des agents du pouvoir qui cherchaient à nous contrôler et nous tuer à petit feu en nous injectant un vaccin. Et au niveau politique, les démocraties étaient associées à des dictatures sanitaires. Rien d'étonnant dès lors que beaucoup d'anti-vaxx soient en même temps pro-Poutine.

La désinformation autour de la guerre en Ukraine permet également d'alimenter une autre croyance : la théorie du monde juste. Spontanément, nous avons tendance à croire que ce qui arrive à une personne (ou un peuple) est justifié. Nous avons appris depuis notre enfance que "les bons" étaient récompensés et que "les mauvais" étaient punis. C'est cette fameuse croyance populaire selon laquelle il n'y aurait pas de fumée sans feu. Si un jeune se fait tabasser par la police, c'est qu'il l'a cherché. Si une fille se fait agresser sexuellement, c'est parce qu'elle portait des vêtements aguicheurs. Si l'Ukraine est envahie par la Russie, c'est parce qu'elle la provoque depuis des années. Parce qu'elle veut rejoindre l'OTAN. Parce que les Ukrainiens commettent un "génocide" envers les populations russophones dans le Donbass. Le régime ukrainien est alors assimilé à un régime nazi à la solde des Américains. Ce type de propos sert évidemment de prétexte à la guerre et sert à convaincre l'opinion que cette opération militaire est justifiée et donc juste moralement.

Un autre biais cognitif entre en jeu : le biais d'idéologie. La plupart d'entre nous sommes convaincu-e-s d'avoir raison et que ceux qui ne pensent pas comme nous ont tort. Nous croyons que la façon dont nous pensons qu'une

société doit fonctionner ou dont un pays doit être dirigé est la bonne. Autrement dit, que notre idéologie est meilleure que celle des autres. Dans un pays démocratique, ce biais est atténué par la diversité des opinions et le débat d'idées. Mais dans un régime autocratique ou dictatorial, il empêche toute remise en question et laisse la porte ouverte à toutes sortes de dérives. Cela pourrait expliquer pourquoi Poutine ne supporte pas que l'Ukraine, pays de l'ex URSS, souhaite s'orienter politiquement vers une démocratie à l'occidentale et tourner le dos à la Russie. Selon certains spécialistes, ce serait même le réel motif du conflit.

La pluralité des idées et les divergences d'opinions sont un des piliers de la démocratie et un garant de la paix. Le danger survient lorsqu'elles ne sont pas respectées. Plus encore, il survient lorsqu'on ne peut plus s'accorder sur les faits, que ceux-ci sont niés, déformés ou réduits à des opinions. C'est ce qu'on appelle la post-vérité. Or, les leaders autoritaires, les dictateurs et les partis extrêmes ont une tendance quasi systématique à déformer les faits pour servir leurs propres intérêts. Lorsque la Russie bombarde une gare et tue des dizaines de civils, elle accuse l'armée ukrainienne d'en être responsable. Lorsqu'on lui reproche les massacres de Boutcha, elle crie à la désinformation (tout en décorant les soldats qui ont commis ces exactions). Une rhétorique qui démontre l'ampleur du cynisme de Poutine. Si je nie les faits dont on m'accuse, cela me permet d'agir en toute impunité. Si j'accuse l'autre d'exactions alors que c'est moi qui les ai commises, cela me permet de me dédouaner tout en les légitimant. Enfin, si la souffrance des victimes est ignorée et si le coupable ne reconnaît ni n'assume ses actes, cela laisse place à des sentiments d'injustice, de haine et de vengeance. Et c'est à cause de toutes ces conséquences désastreuses que la désinformation peut être considérée comme un des plus grands dangers pour la paix.

**David Bertrand**

Professeur de psychologie à la Haute école de Vinci  
www.profdepsycho.com

# Accueil des réfugiés : des doubles standards ?



## Pourrais-tu te présenter, présenter ton travail et l'organisation où tu travailles ?

Je m'appelle **Tshimanga Yohni** et je suis un travailleur social au sein du SAMU social. Il s'agit d'une institution qui a pour mission de proposer un hébergement d'urgence sur le territoire de Bruxelles. Le SAMU social a également certaines autres missions telles que le « housing first, step forward » qui permettent notamment à des personnes aux profils spécifiques d'obtenir un logement ainsi qu'un accompagnement psychosocial. Comme le SAMU a des places limitées, nous avons une équipe de maraude qui patrouille pour proposer des couvertures, de la nourriture, du matériel d'hygiène, etc. Ils interviennent via des signalements et dans les lieux qu'ils connaissent. Quant à moi, mon travail consiste à accueillir dans un centre toute personne qui se retrouve à devoir vivre dans la rue. Actuellement, je travaille dans un centre réservé aux femmes. Il est vrai que nous sommes conditionnés à accueillir toute personne, mais par contre, en ce qui concerne un hébergement de longue durée, il faut que la personne réponde à certains critères bien définis. C'est dans ce contexte-là que j'ai été impliqué à l'accueil de réfugiés ukrainiens arrivés sur le territoire de Bruxelles.

## Comment s'est passé pour vous l'accueil des réfugiés ukrainiens ? Avez-vous été confrontés à des difficultés particulières ?

De mon point de vue, je dirais que l'accueil s'est relativement bien passé. Nous n'avons pas eu un très grand nombre d'Ukrainiens et Ukrainiennes comme d'autres institutions. En effet, l'accueil des réfugiés ukrainiens relève

des communes. Voilà pourquoi nous les orientons rapidement vers celles-ci assez rapidement. Par contre, les étrangers qui fuient la même réalité, la même situation de guerre en Ukraine, n'ont droit à ABSOLUMENT rien malgré leurs titres de séjour ukrainien en règle. Personnellement, je trouve cela particulièrement révoltant. Ces personnes se retrouvent alors avec un choix entre deux options très difficiles : soit ils et elles décident de retourner volontairement dans leur pays, soit ils et elles décident de faire une demande d'asile qui est presque toujours refusée.

## As-tu observé des différences dans l'accueil des réfugiés ukrainiens par rapport aux autres nationalités ? Si oui, pourrais-tu donner quelques exemples ? Si oui également, comment expliques-tu ces différences ?

Comme je l'ai exprimé précédemment, la différence de traitement est explicite et je ne saurais donner un exemple tant il y en a. Cette différence de traitement est établie, voilà pourquoi, de mon point de vue, ces personnes n'entrent pas dans la logique politique qui pourrait être assimilée à un effort de guerre. Ma lecture de la situation autour des décisions concernant l'accueil des Ukrainiens est que la générosité envers ceux-ci ne semble pas se fonder sur la solidarité, mais relève plutôt d'une stratégie géopolitique de l'Europe contre la Russie. Selon moi, si ces décisions étaient vraiment fondées sur des principes et des valeurs telles que la solidarité, il n'y aurait pas de doubles standards selon les nationalités.

Selon moi, si ces décisions étaient vraiment fondées sur des principes et des valeurs telles que la solidarité, il n'y aurait pas de doubles standards selon les nationalités.

# BRÈVES

## L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : DES OUTILS POUR LA FAIRE VIVRE EN CLASSE

Une formation pour les enseignantes du réseau libre. **24 et 25 août 2022 à Bruxelles**

À travers cette formation, vous construisez votre boîte à outils : vous expérimentez des outils pédagogiques de 7 ONG pour ensuite les animer vous-même dans votre classe.

### Lien d'inscription :

<http://lenseignement.catholique.be/cecafoc/formation.html?mid=10139>

### Pour plus d'informations :

[claire.mathot@justicepaix.be](mailto:claire.mathot@justicepaix.be)



La **Commission Justice et paix de Liège** a organisé une table ronde le samedi 23 avril 2022, ronde sur la transparence et la lutte contre l'impunité en milieu politique. Cette table ronde était l'occasion d'échanger avec Monsieur Cédric Halin, bourgmestre d'Olné, et figure de la lutte anti-corruption dans la région Wallonne.

Avec le **Groupe de travail Afrique centrale de Liège**, elle projette d'organiser, dans le courant de cette année 2022, deux séances ciné-débats sur l'impunité et le genre en Afrique centrale.

Le **Commission régional de Justice et paix Wavre** et les volontaires du **Groupe diaspora afrodescendante d'Afrique centrale** organiseront, dans les mois à venir, une séance ciné-débat autour du film "L'Empire du silence" Thierry Michel.





# Justice & Paix

## REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE AU SALON VALÉRIANE !

Les 2, 3 et 4 septembre, l'équipe de Justice et Paix sera présente au Salon Valériane à Namur, où elle présentera sa nouvelle exposition sur le thème de "La mine au GSM". Nous cherchons des volontaires pour venir renforcer notre équipe durant une journée ou une demi-journée et pour présenter l'association, l'exposition et/ou parler de leur engagement au sein de l'association.

Une formation pour les volontaires, sur les problématiques de l'exploitation des ressources naturelles, sera organisée durant l'été.

**Pour plus d'informations:** [mila.gatti@justicepaix.be](mailto:mila.gatti@justicepaix.be)



### ABONNEMENT DE SOUTIEN

AU "POUR PARLER DE PAIX"

DE JUSTICE ET PAIX

À PARTIR DE 15 €

À VERSER SUR LE COMPTE

BE30 0682 3529 1311

### DONS

**Soutien financier : à partir de 40 €, déductible fiscalement**

À verser au compte BE30 0682 3529 1311 avec la mention "DON".

Pour tout renseignement à propos d'un don ou d'un legs, merci de bien vouloir prendre contact :

Tél. +32 (0)2 896 95 00 - [miguel.arrimadas@justicepaix.be](mailto:miguel.arrimadas@justicepaix.be)

## CONTACTS

Arnaud Gorgemans, *président*

Timur Uluç, *secrétaire général*

Delphine Pago, Chantal Bion, Mila Gatti, Larisa Stanciu, Patrick Balemba, Pauline Laigneaux, Alejandra Meija, Géraldine Duquenne, Claire Mathot, Emmanuel Tshimanga, Martin Dieu, *permanents*

*Volontaires ayant collaboré à ce numéro :*

Hélène Mutter, Ingrid De Pape, Danielle Coos, Samuel Meurisse, Lucile Van Laecken, David Bertrand, Yohni Tshimanga, Mattia Tosato.

*Design :* [www.acg-bxl.be](http://www.acg-bxl.be)

*Dessin :* <http://lucilevanlaecken.com/>

### N'hésitez pas à nous contacter !

Commission Justice et Paix francophone de Belgique, asbl  
Chaussée Saint-Pierre, 208  
B- 1040 Etterbeek - Belgique

Tél. +32 (0)2 896 95 00

E-mail : [info@justicepaix.be](mailto:info@justicepaix.be)

[facebook.com/justicepaix](https://www.facebook.com/justicepaix)

Twitter : [@Justice\\_et\\_Paix](https://twitter.com/Justice_et_Paix)

[www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)

